



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats, s.a.

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

Saint-Jérôme, le 22 octobre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Notre référence : 3072-001

Objet : -R-3842-2013
-Planification de l'AQCIE et du CIFQ pour l'audience

Me Dubois,

La présente fait suite à votre lettre du 21 octobre courant sollicitant les intentions des participants en vue de l'audience qui débutera le 24 octobre prochain dans ce dossier. En reprenant dans le même ordre les cinq items de votre lettre, les intentions de l'AQCIE et du CIFQ sont les suivantes :

1. **Les moyens préliminaires qu'ils entendent soulever, le cas échéant, la nature de ces moyens et le temps estimé pour ce faire :**

Aucun



2. Le temps requis pour l'adoption de leur preuve écrite et la présentation des points importants de la preuve, le cas échéant :

45 minutes pour le Dr. Booth et 30 minutes pour Olivier Charest.

3. La liste et la qualification de leurs témoins :

Le Dr. Booth comme témoin expert sur le coût en capital (pour les matières indiquées aux par.16-17 de notre demande d'intervention).

Monsieur Olivier Charest comme analyste sur le profil de risque de HQT et HQD (pour les matières indiquées au par.18 de notre demande d'intervention).

4. Le temps prévu pour contre-interroger chacun des panels de HQT et les témoins des intervenants :

Entre 2,5 et 3,0 heures pour le panel de HQT sur le TRCP. Simple réserve de 20 minutes pour le panel sur le MTER. Simple réserve de 10 minutes chacun pour les témoins des intervenants.

5. Tout autre commentaire utile au déroulement de l'audience :

Nous prévoyons un minimum de 2,0 à 2,5 heures pour notre plaidoirie finale et apprécierions bénéficier d'un **déla**i raisonnable pour nous préparer adéquatement.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A.



GUY SARAULT

GS/jk

Pièces jointes

c.c. : - Hydro-Québec - a/s: Me Yves Fréchette et Affaires juridiques



- Hydro-Québec – a/s : Me Éric Dunberry et Me Marie-Christine Hivon
- AQCIE - a/s Monsieur Luc Boulanger
- CIFQ – a/s Monsieur Pierre Vézina
- Dr. Laurence Booth
- Me Olivier Charest

